

Direction de la Sûreté Ferroviaire : Table ronde sur les Jeux Olympiques (JO) et paralympique (JP)

Le 24 mai 2024



Délégation CFE CGC FERROVIAIRE : Jean-Pierre GARENNI

La table ronde des JO et JOP a déclinée l'Accord du Groupe pour les jeux au niveau de la Direction de la Sûreté. L'Accord Sûreté ne pourra donc être entériné que si l'Accord du Groupe est signé.

L'objectif de l'Accord est de compenser par des primes le travail des agents dont l'activité est impactée par les JO ou les JOP. Les compensations proposées sont comme suit ...



Pour les JO du 24 juillet au 11 août 2024

Concernant le personnel de la sûreté assurant des missions :

- Opérationnels sur le terrain,
- au Poste de Commandement National de Sécurité,
- au numéro d'alerte 3117.
- encadrants de tâches opérationnelles

Il est prévu :

- Une prime de 95 €/ par jours travaillés sur les DZS province et IDF où déroule une journée d'épreuves.
- Une prime patrouille de 50€ (s'ajoutant au prime de base actuelle de 10€) pour les DZS de province qui n'ont pas d'épreuves et qui sont indirectement impactées par la période JO.

Pour les agents fonctionnels, d'appui JO :

- une prime de 40€ par jours travaillés sur la période JO.

Mesure garde d'enfant pour les agents impactés par les jeux :

- pour les agents qui doivent prendre une garde d'enfant du fait d'une mission JO et JP le montant est de 50€ par foyer et par jour

Indemnité en cas de renfort :

- IPO (26,52€) et ICH (24,44€) période JO et JP. Prime Transilien si déplacement à la journée (4€ par jour).

Doublement de l'indemnité congés moindre besoin :

- Dès le 1^{er} jour de congés sur la période du 8 janvier au 5 juillet 2024, du 16 septembre au 20 décembre 2024 mais aussi, du 5 janvier au 30 juin 2025 (de 11,61€ à 23, 22€ par jour).



Pour les JP du 28 août au 8 septembre 2024

Etant donné que l'affluence dans nos emprises ne sera pas au même niveau que pour les JO, seule la prime de 95€/jours travaillés lors d'une épreuve sur l'île de France sera appliquée. Cette prime est également prévue pour les agents qui accompagneront le train "billetterie populaire".

Xavier Roche, Directeur de la Sûreté, a précisé que certains cas particuliers qui ne rentreraient pas dans l'accord seraient examinés dans le cas d'une Gratex.

CFE CGC FERROVIAIRE attire l'attention de la Direction sur les capacités d'hébergement du personnel amené à venir en renfort



CFE-CGC FERROVIAIRE
Notre A.D.N. est de VOUS défendre avec le
concept « gagnant -gagnant » !

Rejoignez-nous !

CFE-CGC FERROVIAIRE EST LE SEUL SYNDICAT COMPOSE EXCLUSIVEMENT
D'AGENTS DE MAITRISE ET DE CADRES.

ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS...

Valeurs



Adhésion



Avantages



Page Web

